

# Les formations cotées et pas chères, ça existe

Les trois quarts des écoles d'ingénieurs sont publiques, avec des frais de scolarité modestes. Et les Instituts d'administrations des entreprises (IAE) offrent des formations en management très abordables

Une école, ça coûte cher, mais le placement s'avère rentable à moyen terme. Le refrain est bien connu. Les établissements les plus cotés utilisent d'ailleurs les salaires des nouveaux diplômés comme argument de vente. « Certes, les frais de scolarité sont élevés, reconnaît l'École des hautes études commerciales (HEC) sur son site Internet, mais être titulaire d'un mastère spécialisé permet de mieux se positionner sur le marché du travail et d'obtenir une plus-value lors de l'embauche. Le retour sur investissement est rapide. »

Les étudiants devraient-ils donc se résigner à payer d'importants frais de scolarité pour intégrer une grande école lorsqu'ils ne répondent pas aux critères des aides financières ? Pas forcément. Car

**« Si on enlève les quatre ou cinq très grandes écoles privées, les autres ne sont pas meilleures en termes de débouchés que les IAE »**

Pierre Louart, directeur de l'IAE de Lille

dans cet univers où le coût des études se chiffre souvent en dizaines de milliers d'euros, quelques établissements proposent aussi des formations très prisées à prix très réduits.

À l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Lille, les élèves, sélectionnés à bac + 2, suivent des cours de marketing, de gestion des ressources humaines ou de finance pour un coût annuel de 250 euros. Soit les frais d'inscription à l'université Lille-1, dont l'établissement dépend. En France, une trentaine d'IAE regroupent 40 000 étudiants. Ces écoles de commerce, rattachées aux universités, proposent des formations en management, la plupart du temps pour quelques centaines d'euros annuels. « Si l'on enlève les quatre ou cinq très grandes écoles privées, les autres ne sont pas meilleures en termes de débouchés que les IAE », affirme Pierre Louart, directeur de l'Institut de Lille. Également à la tête du réseau IAE, il estime que le manque de visibilité de ces établissements est en train d'être comblé. Tout en reconnaissant que leurs moyens sont loin d'atteindre ceux des structures privées. « Un grand IAE avec 10 millions d'euros de budget peut vivre, alors qu'une école de commerce du même ordre, avec le même nombre d'étudiants, aura besoin de 20 millions d'euros. D'abord parce que l'encadrement est mieux payé que dans les universités, ensuite parce que beaucoup d'écoles ont des locaux très spacieux. Et enfin parce que certaines d'entre elles ont quinze personnes qui gèrent la communication. Dans un IAE, nous en avons trois au maximum. »

À Lille, Pierre Louart dispose d'un budget de 11,5 millions d'euros pour ses 2 400 étudiants et ses 80 enseignants permanents. Aux 6 millions d'euros apportés par l'État pour payer les salaires du personnel, s'ajoutent « 5,5 millions d'euros de ressources pro-

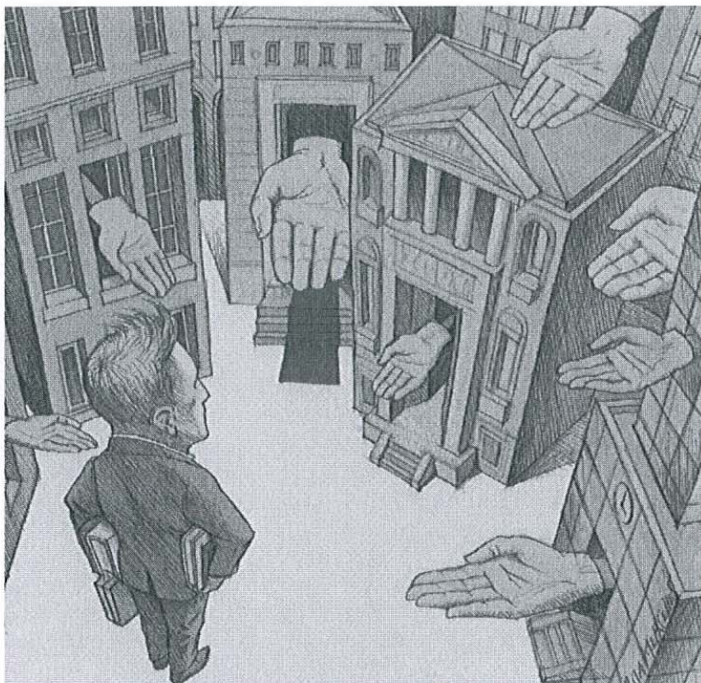
pres » provenant notamment de la formation continue (1,5 million d'euros) et de la taxe d'apprentissage (1,9 million d'euros). Généralement peu élevés, les frais de scolarité en IAE varient d'une université à l'autre et « dépendent de la couleur politique de l'établissement », précise Pierre Louart, qui

ajoute : « Les frais complémentaires ne sont pas arbitraires, ils doivent être justifiés. »

Critiqué par les syndicats étudiants pour avoir fixé ses frais de scolarité à 4 500 euros l'année pour ses « Master of Sciences », l'IAE d'Aix-en-Provence est « un cas particulier lié à des dispositions

internes à cette université », selon le président du réseau IAE.

Sébastien Chaillou, membre du bureau national du syndicat universitaire l'UNEF et chargé du dossier des grandes écoles, met en garde contre « une tendance à vouloir s'autonomiser des universités » qui



## Chiffres

### Ecoles d'ingénieur

**10 967** diplômés d'ingénieur ont été délivrés, en 2009, par des écoles universitaires et **5 245** par des écoles indépendantes des universités. **5 105** diplômés d'ingénieur ont été délivrés par un ministère autre que l'éducation nationale. **6 036** diplômés d'ingénieur ont été délivrés par des écoles privées.

### Ecoles de management

**14 309** diplômés visés par le ministère de l'éducation ont été délivrés en 2009. **13 833** certificats d'école ont été octroyés en management et gestion.

entraînerait une hausse des coûts pour les étudiants.

Hormis ces instituts, les écoles de commerce à faibles frais de scolarité sont peu nombreuses. A Evry (Essonne), Télécom école de management (TEM), dont l'une des particularités est d'être publique, ne fait payer que 2 500 euros par an à ses étudiants, soit environ deux fois moins que ses concurrentes les moins chères. Pourtant, en management, le statut public n'offre pas de garantie. De 2008 à 2010, l'École de management de Strasbourg a ainsi vu ses frais de scolarité passer de 5100 euros à 6 500 euros annuels. Des prix qui tendent encore à se rapprocher des grandes écoles.

En revanche, pour les formations d'ingénieur, la situation est sensiblement différente. « Contrairement aux écoles de commerce, où neuf établissements sur dix sont privés, les trois quarts des écoles d'ingénieurs sont publiques. Historiquement, l'université et l'État se sont plus engagés dans l'ingénierie que dans le management », explique Bernard Renaud, président de la Commission des titres d'ingénieur. L'organisme chargé d'habiller les formations.

En 2009-2010, les écoles sous tutelle du ministère de l'enseignement regroupaient 68 000 étudiants, celles dépendant d'autres ministères 16 000 étudiants, contre 34 000 pour les écoles privées. Les frais de scolarité, fixés par décret, s'élevaient à 584 euros l'année au sein des établissements publics.

Ces derniers proposent de plus en plus des concours communs de préparations intégrées, à l'image de Geipi Polytech. Rassemblant vingt-six écoles d'ingénieur publiques, ce concours offre 2 300 places, pour un coût d'inscription de 60 euros. ■

YANN BOUCHEZ

## Travaux publics : des droits d'inscription inégaux

LA COMMUNE de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise, héberge depuis le milieu des années 1970 l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), créée en 1954 à Paris. Celle-ci regroupe 650 étudiants sur un cursus de trois ans. Les droits d'inscription, pour tous, y sont peu élevés.

Calés sur le montant fixé par le ministère de l'enseignement supérieur, ils s'élèvent à 584 euros l'année, précise Marcel Miramond, directeur des études. Des frais bien éloignés de leur principal concurrent privé, l'École spéciale des travaux publics (ESTP), où les futurs ingénieurs doivent s'acquitter de 6100 euros annuels.

Une différence qui s'explique par l'apport de l'État, qui, en 2010, a subventionné l'ENTPE à hauteur de 23 millions d'euros, sur un budget de 26 millions.

Mais si les frais d'inscription sont les mêmes pour tous à l'ENTPE, la rémunération des étudiants est variable. Les « ingénieurs fonctionnaires » (60 % des effectifs) sont payés 1 200 euros net par mois.

Une somme prise en charge par le ministère de l'écologie, qui assure la tutelle de cet établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). En échange, ces élèves s'engagent à travailler pour l'État les huit années suivant la sortie de l'école.

De leur côté, les « ingénieurs civils », apparus en 1987 et qui sont davantage nombreux au sein de l'école, ne sont pas rétribués durant leur scolarité. Une fois leurs études terminées, ils choisiront de travailler dans le privé, le secteur parapublic ou la fonction territoriale.

L'objectif est de « tendre en nombre vers une parité civils et fonctionnaires » d'ici « trois-quatre ans », précise Marcel Miramond. « Dans le secteur de formation qui est le nôtre, l'aménagement durable du territoire, cette double culture est un intérêt majeur, parce que ce sont des publics qui sont amenés à se rencontrer », ajoute-t-il. ■

Y. B.